

Pourquoi je soutiens La Marche Pour l'Egalité portée par Tous&go ?

- 1- **La scission qui s'est produite entre nous est une chose détestable**, d'autant que nous étions en train de créer une dynamique tout à fait nouvelle des LGBT au niveau régional.
Pour ma part, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour organiser les choses entre nous, et pour répartir les rôles. Et c'était pour moi un déchirement d'autant plus grand que j'ai été un fervent moteur de cette coordination régionale.
Lorsqu'en décembre 2011 j'ai proposé que Tous&go soit laissé libre d'organiser la Marche de 2012, afin que l'unanimité de 2012 se retrouve plus aisément en 2013 derrière ceux qui avait obtenu le label Europride, j'ai vraiment eu le sentiment qu'on pouvait arriver à un accord.
- 2- **Nous avons eu d'importants débats entre nous** pour entendre les projets et tester les capacités des 2 organisateurs (en février et mars 2012)
Les associations ont eu le temps d'entendre et de choisir.
Malheureusement nombre d'entre elles - souvent de toutes nouvelles associations - n'ont pas compris les enjeux, elles se sont simplement ralliées à l'attribution du label national.
- 3- **Tous&go a fait ses preuves**
En montrant sa capacité d'organisation en 2010 et 2011
En montrant sa capacité de mobilisation des associations, et de tourner la page avec une trop longue période d'effacement plus ou moins subi des associations
- 4- **L'EPOA a attribué le label Europride** à une équipe qui a fait un tour de passe-passe pour occuper une coquille vide, mais qui n'avait fait aucunement ses preuves pour mobiliser les associations de Marseille
- 5- **Fort de ce label européen, cette équipe a usé de stratagèmes divers**, parfois peu honorables, pour décrédibiliser Tous&go auprès de la CIF et démolir l'image de Tous&go auprès d'un certain nombre d'associations marseillaises, et obtenir ainsi le label national qu'elle convoitait pour prendre la place de Tous&go
- 6- **Seul compte la légitimité qui se conquiert peu à peu auprès des uns et des autres, localement**, ce n'est pas à la CIF de faire la pluie et le beau temps, elle n'est pas qualifiée pour connaître les dynamiques de fond qui se créent dans cette ville ; la CIF est légitime comme lieu de concertation et de coordination des organisateurs de Gay Pride, si elle souhaite s'ériger en instance d'arbitrage, elle doit être incontestable et elle n'est pas bien placée pour décider qui représente ou ne représente pas les forces vives d'une ville ; en l'occurrence, en tranchant dans le vif, au nom de règles qu'elle fixe au coup par coup, elle a semé la division à Marseille ; et par le passé (depuis 1995), elle n'a jamais su émettre un avis d'autorité qui manifeste sa capacité de lucidité, elle s'est alors décrédibilisée, aujourd'hui elle a émis un avis d'autorité à contretemps, elle s'est à nouveau décrédibilisée.
- 7- **L'équipe de la LGP a piétiné les dynamiques qui étaient en train de se créer** : en s'arrogeant le droit d'organiser la Gay Pride marseillaise, au nom des différents drapeaux collectés à l'extérieur, elle a stoppé net les dynamiques qui se créaient autour de l'organisation de la Gay Pride marseillaise ou autour de la coordination régionale LGBT, et plus gravement elle a créé des divisions inutiles parmi les associations marseillaises qui mettront du temps à se cicatriser, et ***elle hypothèque ainsi gravement la dynamique collective qui sera nécessaire pour l'organisation de l'Europride de 2013***

Au bout du compte, nous avons eu à faire à des apprentis sorciers

Christian de Leusse, Mémoire des Sexualités, 3 juin 2012